

Questions orales

• (1430)

Ce que nous disons, c'est que nous allons ouvrir nos cœurs et nos frontières de façon raisonnable et sensée afin d'améliorer les échanges commerciaux. En éliminant les barrières, nous créons une nouvelle richesse des deux côtés de la frontière parce que nous voulons que le Mexique et que les autres pays en développement aient une part plus grande, et non plus petite, de la prospérité des pays industrialisés.

[Français]

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur le Président.

Hier, à Montréal, une syndicaliste mexicaine a dit que les Mexicaines travaillent dans les *maquiladoras* et je cite: «. . . dans des conditions salariales et environnementales inhumaines».

Aujourd'hui, le premier ministre a dit que c'est dans l'intérêt des Mexicains d'avoir cette entente de libre-échange. Je voudrais donc poser cette question au premier ministre: Est-ce qu'il est certain que le niveau de vie des Mexicains va augmenter, que leurs salaires vont augmenter, maintenant qu'il sait que la situation est désastreuse pour les Mexicains, spécialement pour les femmes au Mexique? Son gouvernement, au cours de la Semaine internationale des femmes, va-t-il défendre les femmes, les femmes du Mexique, les femmes du Canada, pour assurer que les ententes de libre-échange soient équitables pour les femmes et pour le reste du Canada? Je pense que le premier ministre n'est pas certain que l'entente sera bonne pour les Mexicaines.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il s'agit là d'un degré de paternalisme assez grossier! Pourquoi ne laisserait-on pas les Mexicains et Mexicaines décider de leur sort? Est-ce qu'ils veulent transiger avec les États-Unis et le Canada pour devenir plus prospères, pour aider des Mexicaines et leurs familles pour qu'elles tirent avantage de la technologie et de la richesse nord-américaine?

Est-ce que, pour poursuivre la logique de mon amie, il aurait fallu que l'Europe exclut des pays comme le Portugal et l'Espagne parce que c'étaient des pays moins fortunés? Et les Portugaises et les Espagnoles, en vertu de la théorie et des principes de base de mon amie, n'avaient pas le droit d'accès au marché riche de l'Europe? Mais les gens d'Europe ont extensionné leur marché aux Douze, dont le Portugal et l'Espagne.

La conséquence, c'est une appréciation de la richesse dans ces pays-là. C'est ainsi que cela fonctionne. En éliminant des barrières tarifaires, en invitant la participa-

tion des pays plus pauvres, on les rend plus riches et c'est ce que nous voulons. Nous voulons aider des pays en voie de développement.

[Traduction]

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Justice.

Le 28 février dernier, elle déclarait à la Chambre qu'il était de son devoir d'assurer que les lois et la politique du gouvernement soient conformes à la Charte canadienne des droits et libertés.

Comment la ministre peut-elle ne rien dire pendant que le gouvernement se prépare à passer outre à une décision de la Commission des droits de la personne sur une question aussi fondamentale que l'équité salariale pour les femmes?

L'hon. Gilles Loiseleur (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, nous n'avons pas l'intention de passer outre à une décision du tribunal des droits de la personne. Il y a eu un différend sur l'interprétation donnée à certains documents que l'on nous avait demandés.

Pendant cinq ans, nous avons travaillé de concert avec les syndicats pour élaborer une position et, au terme de cette période, nous avons dégagé des sommes appréciables pour rétablir l'équité salariale. Ces documents ont été obtenus ou rédigés sous réserve du maintien de leur confidentialité. Nous avons demandé à un tribunal de rendre une décision et nous avons l'intention de respecter la décision qui sera rendue.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse à la ministre chargée de faire respecter la Charte canadienne des droits et libertés.

La ministre sait très bien dans quel état de pauvreté déplorable se trouvent beaucoup de Canadiennes en raison du genre de discrimination que le gouvernement entend perpétuer, comme vient de le dire le président du Conseil du Trésor. Le gouvernement doit jusqu'à un milliard de dollars à 75 000 femmes. Beaucoup d'entre elles sont pauvres, vieilliront dans la pauvreté et mourront pauvres.

La ministre qui doit défendre la charte reconnaîtra-t-elle qu'il est injuste de priver les fonctionnaires du gouvernement de l'argent qu'ils ont gagné?